

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 19 avril 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 avril 2021

2021 SG 14 Convention de Partenariat entre la Ville de Paris et l'ESSEC.

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 30 mars 2021 par lequel Madame la Maire de Paris propose de l'autoriser à signer la Convention de Partenariat entre la Ville de Paris et l'ESSEC ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE, au nom de la 5^{ème} Commission ;

Délibère :

Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention de partenariat, dont le texte est joint à la présente délibération, avec l'École Supérieure des Sciences Économiques et Commerciales.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO